

CHÂTEL-ST-DENIS**Licenciement d'une pasteure**

Nouvelle période de crise pour la paroisse réformée de la Veveysse. Après avoir déjà vécu entre 2005 et 2007 de nombreuses turbulences ponctuées par la suspension du couple de pasteurs de l'époque, voilà que la paroisse est plongée dans des remous liés cette fois au licenciement au 30 juin de Sonja Musy, pasteure suffragante (période de deux ans précédant une nomination pour sept ans). Questionnées sur les motifs de ce licenciement par «Le Messenger», qui révèle l'affaire dans son édition d'hier, les deux parties n'ont pas souhaité commenter. Sonja Musy a néanmoins fait recours auprès du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg contre cette décision prise à l'unanimité par le Conseil de paroisse. «J'ignore en l'état les motifs de ce licenciement. Mais nous avons été saisis d'un recours-et nous allons écouter les deux parties pour comprendre ce qui s'est passé et essayer de trouver une solution», indique Daniel de Roche, président du Conseil synodal. CS